

Module (24h)

Eléments conceptuels de compréhension des RPS



SUFCO – Université Paul-Valéry, Montpellier III



Route de Mende - 34199 Montpellier cedex 5
Bâtiment B - 4ème étage

Tél : 04 67 14 55 55 Fax : 04 67 14 55 50

<https://www.univ-montp3.fr/fr/formation/formation-continue-sufco>

20 % environ des salariés européens estiment que leur santé est affectée par des problèmes de stress (ou RPS) au travail. Et en ce qui concerne l'Union européenne, les coûts associés à ce type de problèmes représentent environ 4 % du PIB et 50 à 60 % des journées de travail perdues ont un lien avec le stress au travail

En France, cela représente environ 20 % des dépenses de la branche « accident du travail - maladies professionnelles » de la Sécurité Sociale, soit 3 milliards d'euros par an, 0,16% du PIB.

Depuis 1991, en application de la directive-cadre européenne 89/391/CEE, la loi définit une obligation générale de sécurité qui incombe au chef d'établissement (article L. 4121-1 du Code du travail). Il revient à l'employeur d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer et protéger la santé physique et mentale ainsi que la sécurité de ses salariés.

Objectifs

Dans un contexte social, économique et légal qui mise sur la prévention des risques psychosociaux (RPS) pour développer la qualité de vie au travail (QVT) inscrite dans le 3ème plan Santé au Travail, **le module « Eléments conceptuels de compréhension des RPS »** propose, aux professionnels confrontés ou ayant été confrontés dans leur travail à ces questions, une (re)mise à niveau sur les dernières avancées théoriques. Les choix pédagogiques respectent la démarche universitaire : les contenus théoriques incluent les travaux de recherches scientifiques les plus récents sur les sujets concernés, présentés par des enseignants chercheurs.

Publics concernés

Professionnels en poste ou en recherche d'emploi, ayant au minimum 3 ans d'expérience et exerçant ou ayant exercé des responsabilités par rapport à cette problématique.

Deux secteurs :

- **Intervenants en entreprises** : Responsables GRH, cadres et dirigeants exerçant des responsabilités de direction d'équipe ou de service, Psychologues intervenants dans ou pour les entreprises ou les collectivités, Responsables Hygiène et Sécurité, préventeurs, ergonomes, Délégués syndicaux...
- **Personnels de santé** devant prendre en charge ce type de demande : médecins et infirmiers du travail, médecins généralistes, cadres de santé du secteur hospitalier, assistant(e)s social(e)s, ...

Durée et organisation

- La formation est organisée en 1 **session de 24 h de cours en présentiel** à l'Université.
- Calendrier : 4 journées à l'Université (9h – 12h / 13h30 – 16h30) du **3 au 6 février 2020**

Validation du module : une attestation de suivi sera délivrée

Contenu de la formation et intervenants

➤ Contenus abordés : Théories et modèles des RPS

- les principaux types de RPS
- les facteurs déclencheurs
- les impacts sur la santé au travail
- les 3 niveaux de prévention/gestion
- les modèles du stress au travail, du harcèlement et des violences psychologiques

➤ **Les intervenants** sont tous des enseignants chercheurs **UM3, Laboratoire Epsilon** (EA 4556 - Dynamique des Capacités Humaines et des Conduites de Santé), spécialisés dans l'étude des modèles théoriques des RPS et de la QVT.

Conditions d'accès

- Admission sur dossier.
- Etre titulaire d'un Bac + 3 ou équivalent expérientiel, c'est à dire occuper, ou avoir occupé, un poste correspondant à un niveau Bac + 3 (cadre, cadre intermédiaire, agent de maîtrise).
- Avoir au minimum 3 ans d'expérience professionnelle et avoir déjà été confronté à une problématique de prise en charge des RPS et/ou de développement de la QVT.

Inscription

- Télécharger le dossier de candidature sur le site du SUFCO : <https://www.univ-montp3.fr/fr/oaspace-50742/formation/formation-continue-formation-tout-au-long-de-la-vie-bienvenue-au-sufco-1> - **à partir du 21 octobre 2019**

Pièces à fournir : CV, lettre de motivation, diplômes et justificatifs d'activités professionnelles.

Pour tout renseignement complémentaire sur ce dossier : elisabeth.merlin@univ-montp3.fr ou du.fc@univ-montp3.fr Tél. : 04 67 14 55 60

- Le retourner au plus tard le **2 décembre 2019**, par mail uniquement et accompagné des pièces demandées à : elisabeth.merlin@univ-montp3.fr avec copie à : du.fc@univ-montp3.fr et celine.sauvezon@univ-montp3.fr

Tarifs d'inscription : nous consulter

Coordination et contacts

Pour tout renseignement d'ordre pédagogique :

- **Responsables de la formation** : Céline SAUVEZON, Maître de conférences en Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations : celine.sauvezon@univ-montp3.fr et Daniel GILIBERT, Professeur des universités en Psychologie Sociale et du Travail

Pour tout renseignement sur les dispositifs de formation continue :

- **Gestionnaire formation continue** : Elisabeth MERLIN
elisabeth.merlin@univ-montp3.fr et du.fc@univ-montp3.fr- Tél. : 04-67-14-55-60



Route de Mende - 34199 Montpellier cedex 5
Bâtiment B - 4ème étage
Tél : 04 67 14 55 55 Fax : 04 67 14 55 50
<https://www.univ-montp3.fr/fr/formation/formation-continue-sufco>